

Inscriptions 2011-2012

École municipale des sports

Lundi 12 sept. 2011 à 18h au foyer des sportifs





L'École municipale des sports pour l'amour du sport

Un lieu de découverte et d'initiation

L'École municipale des sports (EMS) de Palaiseau initie, tout au long de l'année scolaire, les enfants des classes de primaire à des activités sportives et éducatives. Cette école favorise la découverte de sports connus ou méconnus du grand public.

L'École est ouverte tous les mercredis matins de 8h30 à 11h30 (excepté durant les vacances scolaires).

Les centres sportifs

L'EMS dispose de différents centres d'initiation et de pratique sportive.

Les centres C. Cabrol et R. Isnard sont uniquement ouverts durant les deux premiers trimestres scolaires.



Au cours du troisième trimestre, les enfants sont regroupés au stade.

Ils peuvent alors choisir entre deux pôles distincts : le pôle « piscine » ou le pôle « stade ».

Suivant le centre et la période, les enfants pourront s'initier au cours de cette année :

- aux activités aquatiques,
- au basket-ball, handball, foot-ball, rugby, badminton, athlétisme, escrime, lutte, gymnastique, roller et roller hockey.

Les enfants

Les élèves sont répartis en deux groupes.

Le groupe des petits rassemble les élèves de CP et de CE1.

Le groupe des grands accueille les élèves de CE2, CM1 et CM2.



Une matinée à l'École des sports

Les enfants sont accueillis à partir de 8h30 ; les activités débutent à 9h.

La première activité se déroule de 9h à 10h15.

Une pause goûter (encas apporté par les enfants) est organisée de 10h15 à 10h30.

La seconde activité se déroule de 10h30 à 11h30.



Attention !

Chaque élève doit participer aux deux activités de la matinée.

Le transport

Pour le centre Christian Cabrol, le départ en car en direction de la piscine de Massy se fait IMPÉRATIVEMENT à 8h45. Tous les éducateurs accompagnent les enfants à la piscine ; les retardataires ne sont donc pas accueillis.

Hormis le trajet aller-retour pour la piscine de Massy, aucun transport en car n'est organisé.

**Reprise :
mercredi 5 octobre 2011**

Les formules d'inscription

Deux formules d'inscription sont proposées aux familles :

- Une inscription annuelle, qui vaut pour l'année scolaire en cours. À renouveler lors du changement d'année scolaire.
- Une inscription trimestrielle, qui vaut pour le trimestre en cours. À renouveler lors du changement de trimestre.

Les dates et modalités d'inscription

Les inscriptions s'effectuent auprès du service des sports. Pour la formule annuelle, les inscriptions seront ouvertes du lundi 12 septembre au mardi 4 octobre 2011.

Pour la formule trimestrielle, les inscriptions se déroulent durant le mois précédant le nouveau trimestre et jusqu'à la date de reprise des activités.

Les familles doivent, au moment de leur inscription, fournir les pièces suivantes :

- copie de l'attestation de la carte Vitale,
- coordonnées de la mutuelle de l'enfant,
- certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport,
- copie du carnet de vaccination indiquant la date du dernier rappel DT Polio,
- numéro de téléphone en cas d'urgence,
- attestations d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.

La facturation se fait au Guichet unique, annexe de la mairie, 7 rue d'Auvergne. Tél. > 01 69 31 67 16.

Le règlement complet de l'École municipale des sports sera remis aux parents lors de l'inscription.

Renseignements : Le samedi 10 septembre 2011, lors du *Village des associations*, au stand service des sports dans l'enceinte du quartier des sports.

Le programme des activités est disponible sur le site de la ville www.ville-palaiseau.fr

Inscriptions au stade Georges-Collet :

43 rue George-Sand - Tél. > 01 69 31 50 60.

- le lundi 12 septembre 2011 de 18h à 20h au foyer des sportifs Jacques-Anquetil,
- et du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (le mardi jusqu'à 19h) au service des sports.

